



REGLEMENT FINANCIER Saison 2023/2024

Article 1 - AFFILIATION DES SOCIETES (Obligation d'organiser des concours officiels dans la saison) (Réf saison précédente)		
<= 10 licenciés		50.00 €
>10 et <=50		60.00 €
>50 et <=100		70.00 €
>100 et <=150		80.00 €
>150 et <=200		80.00 €
Article 2 - TARIF DES LICENCES (du 1er novembre 2023 au 30 octobre 2024)		
Seniors	Masculins	36.00 €
	Féminines	36.00 €
Juniors	Masculins	25.00 €
	Féminines	25.00 €
Cadets	Masculins	15.00 €
	Féminines	15.00 €
Minimes	Masculins	15.00 €
	Féminines	15.00 €
Benjamins	Masculins	15.00 €
	Féminines	15.00 €
Duplicatas toutes catégories		10.00 €
<i>- Si non présentation de la licence (physique) lors du renouvellement, facturation du coût annuel + 10€ pour fourniture d'un nouveau support</i>		
<i>- Pour les nouveaux licenciés acquérant une licence à/c du 1er octobre pour l'année en cours et l'année suivante, application du tarif de la nouvelle saison.</i>		
<i>- Prise en charge de la licence par le Comité si la personne détient en parallèle une licence Sport Adapté pétanque ou HandiSport pétanque</i>		
Article 3 - FRAIS INSCRIPTIONS DANS LES CHAMPIONNATS ET QUALIFICATIFS (Réf Article 30 à 36 Règlement Sportif du Comité 05-12-2005)		
Pour toutes les catégories sauf les Jeunes (benjamins,minimes,cadets,juniors)	par joueur	3.00 €
Article 4 - FRAIS INSCRIPTIONS DANS LES COUPES (DISTRICTS -FRANCE)		
Coupe de District	par Club	10.00 €
Coupe Départementale Féminine	par Club	10.00 €
Coupe de France	par Club	20.00 €
Article 5 - PARTICIPATION DU COMITE AUX PHASES FINALES DES COUPES DE DISTRICTS ET COUPE FEMININE Remis aux Clubs organisateurs pour les repas (Réf C.R. Comité directeur Loire-Atlantique du 16/11/2023)		
Finale Coupe de District	par District	240.00 € + 40.00€ pour fleurs
Finale Coupe Départementale Féminine		160.00 €
Article 6 - ENCART CONCOURS AGREE PAR LE COMITE DIRECTEUR DANS LE CALENDRIER DEPARTEMENTAL		
Par concours (1 ligne dans le calendrier particulier des concours agréés)		10.00 €



REGLEMENT FINANCIER Saison 2023/2024

Article 7 - PENALITES POUR NON INSCRIPTION D'EQUIPE DANS LES CHAMPIONNATS QUALIFICATIFS OBLIGATOIRES (Réf Article 50 Règlement Administratif du Comité 05-12-2005)			
Tête à tête masculin	1 x 10.00€		10.00 €
Doublette masculin	2 x 10.00€		20.00 €
Triplette masculin	3 x 10.00€		30.00 €
Article 8 - PENALITE POUR FORFAIT GENERAL EN COUPE DE France (Réf Article 15 Règlement Coupe de France)			
Forfait général	<i>Double de l'indemnité prévue dans le stade de la compétition</i>		
Article 9 - PENALITE POUR LES FORFAITS DANS LES CHAMPIONNATS DES CLUBS (Réf art 15 Règlement des Championnats des Clubs)			
Forfait partiel en Championnat Départemental des Clubs	<i>par rencontre</i>		50.00 €
Forfait général en Championnat Départemental des Clubs			200.00 €
Forfaits dans les Championnats Régionaux des Clubs	Voir règlement CRC		
Forfaits dans les Championnats Nationaux des Clubs	Voir Règlement CNC		
Article 10 - PARTICIPATION DANS LES COMPETITIONS HORS DEPARTEMENT LOIRE-ATLANTIQUE (Réf C.R. Comité directeur Loire-Atlantique des 24/02/2022 - 29/06/2023 - 07/09/2023 - 11/01/2024)			
Championnats Régionaux (T.à tête, Doub, Trip)	<ul style="list-style-type: none"> - 15€ par joueur qualifié (versé au club) - 15€ par jeune qualifié + 1 coach (versé au club) - 15€ par joueur qualifié + 1 coach (en Sport Adapté, si joueur(s) licencié(s) à la FFPJP) 		
Championnats Régionaux des Clubs (sauf Jeunes)	- Participation IK A/R pour 1 veh (0.30€/km)		
Championnats Régionaux des Clubs Jeunes	- Forfait de 200.00€ par équipe		
Championnats Nationaux des Clubs	<ul style="list-style-type: none"> - Moitié de la participation versée par la Fédération (sauf jeunes) - Forfait 500€/déplacement dans les phases finales (sauf jeunes) 		
Championnats Nationaux des Clubs Jeunes	- Participation déterminée par le Comité en fonction des lieux de compétition et de la participation fédérale		
Coupe de France - Zone & phases finales	- Participation IK A/R pour 2 veh (0.30€) avec comme minimum le remboursement de la Fédération		
	Participation Fédération aux clubs qui se déplacent	1er tour Zone :	160.00 €
		2ème tour Zone	210.00 €
		3ème tour Zone	260.00 €
		4ème tour Zone	350.00 €
	<ul style="list-style-type: none"> - Forfait 100€ pour les clubs qui reçoivent - Forfait 500€/déplacement dans les phases finales 		
Concours nationaux jeunes (hors département)	- Participation aux frais hôtellerie et restauration dans la limite du budget géré par l'ETD - en 2024 4500.00€		
Article 11 - PENALITES POUR NON REPRESENTATION AUX ASSEMBLEES GENERALES DE DISTRICT ET DE COMITE (Réf Article 14 Règlement Intérieur du Comité 06-01-2021)			
District			100.00 €
Comité			100.00 €



REGLEMENT FINANCIER Saison 2023/2024

Article 12 - CHAMPIONNATS DE FRANCE

Avance estimée et transmise au délégué dans les 15 jours précédents la compétition

Tous les frais listés sont gérés et justifiés par le délégué qui effectue son rapport financier dans la quinzaine suivant la compétition

Véhicule	Location de véhicule	avec justificatifs	Réservation par le délégué départemental (ou régional pour les Jeunes)
	Frais de carburant	avec justificatifs	
	Frais de péage	avec justificatifs	
Restauration	Repas Midi et Soir (avec justificatifs)	Toute catégorie sauf Jeunes	Frais réels dans la limite de 25.00€ /personne et par repas
		Jeunes	Pris en charge par le Comité régional
Indemnités et frais	Indemnités boissons	Toute catégorie sauf Jeunes sans justificatifs	20.00€ par joueur et 20.00€ par délégué
		Jeunes	Pris en charge par le Comité régional
	Indemnités photos du groupe	avec justificatifs	10.00€/joueur et délégué
Hôtellerie		avec justificatifs	Réservation par le responsable du Comité (ou Région pour les Jeunes)
En Sport Adapté	Si équipe composée en totalité de licenciés FFPJP		Participation forfaitaire de 300.00€/équipe pour toute la compétition

Article 13 - REDEVANCES CONCOURS ET CHAMPIONNATS

Tous concours et tous championnats (sauf jeunes)	Compétitions Open et Féminines (y compris championnats)	par joueur	0.25 €
	Compétitions Vétérans (hors tous championnats)	Forfait	15.00 €
	Championnats des Clubs Féminins, Open et Vétérans	forfait par équipe	1.50 €

Article 14 - ARBITRAGE ET FRAIS DE DEPLACEMENT

Application du barème fédéral à/c du 01 janvier 2024 en annexe -1- (sans fractionnement)

- Ces indemnités et frais sont à la charge du Club

- Sauf pour les championnats (hors Championnats des clubs) où les frais d'arbitrage sont à la charge du Comité et les indemnités de déplacement à la charge du Club ainsi que les compétitions spécifiques organisées par le Comité (National Jeunes, Quadrette Féminin, Challenge de l'Amitié, ...) où l'ensemble est à la charge du Comité

Article 15 - PARTICIPATION A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL

Organisation du Congrès départemental	Forfait au Club organisateur	300.00 €
Organisation AG District + Prise Concours	Forfait par district	60.00 €
Organisation du National Jeunes	Forfait au Club organisateur	500.00 €

Article 16 - PENALITES COMMUNICATIONS

(Réf CR Comité directeur de Loire-Atlantique des 16/11/2023 - 11/01/2024)

- Absence de réponse du club aux communications ou non respect des délais indiqués	100.00 €
- Fichier des résultats (à transmettre par le club par mail) réceptionné hors délai (72h après la compétition)	100.00 €

Article 17 - PENALITES ABSENCES D'ARBITRES - à partir de la saison 2024/2025

Application du barème à/c du 01 janvier 2025 en annexe -2-



REGLEMENT FINANCIER
Saison 2023/2024

ANNEXE 1 - REGLEMENT FINANCIER
BAREME ARBITRAL

Applicable à partir du 1er janvier 2024

GRADE DE L'ARBITRE TYPE DE COMPETITION		
	Forfait	
Championnat National des Clubs (CNC)	60.00 €	75.00 €
Championnat Régional des Clubs (CRC)	60.00 €	70.00 €
Championnat Départemental des Clubs (CDC)	60.00 €	70.00 €
Championnat Régional	60.00 €	70.00 €
Championnat Départemental	60.00 €	70.00 €
Concours National	60.00 €	70.00 €
Concours Régional	60.00 €	70.00 €
Concours Départemental	60.00 €	60.00 €
Concours Evènementiel	60.00 €	70.00 €
Concours en 4 parties	50.00 €	50.00 €
Concours Nocturne ou Semi-Nocturne	60.00 €	60.00 €
Coupe de France	60.00 €	60.00 €
Coupe du District	60.00 €	60.00 €
Coupe Départementale Féminine	60.00 €	60.00 €

Les frais kilométriques sont de 0.30€ / km - trajet aller/retour



REGLEMENT FINANCIER
Saison 2023/2024

ANNEXE 2 - REGLEMENT FINANCIER
PENALITE(S) ABSENCE ARBITRE(S)

Applicable à partir du 1er janvier 2025

NOUVEAU TABLEAU DES PÉNALITÉS ARBITRES CD 44 PAR RAPPORT A VOS EFFECTIFS SENIORS ET JUNIORS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE												
Nombre d'arbitre dans votre club	Effectif de 1 à 10	Effectif de 11 à 20	Effectif de 21 à 30	Effectif de 31 à 40	Effectif de 41 à 50	Effectif de 51 à 60	Effectif de 61 à 70	Effectif de 71 à 80	Effectif de 81 à 90	Effectif de 91 à 100	Effectif de 101 à 110	Effectif de 111 à 120
0	0 €	0 €	60 €	75 €	90 €	105 €	120 €	135 €	150 €	165 €	180 €	195 €
1	0 €	0 €	0 €	0 €	15 €	30 €	45 €	60 €	75 €	90 €	105 €	120 €
2	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	15 €	30 €	45 €
3	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
4	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
5	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Tranche	15 €
---------	------

NOUVEAU TABLEAU DES PÉNALITÉS ARBITRES CD 44 PAR RAPPORT A VOS EFFECTIFS SENIORS ET JUNIORS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE												
Nombre d'arbitre dans votre club	Effectif de 121 à 130	Effectif de 131 à 140	Effectif de 141 à 150	Effectif de 151 à 160	Effectif de 161 à 170	Effectif de 171 à 180	Effectif de 181 à 190	Effectif de 191 à 200	Effectif de 201 à 210	Effectif de 211 à 220	Effectif de 221 à 230	Effectif de 231 à 240
0	210 €	225 €	240 €	255 €	270 €	285 €	300 €	315 €	330 €	345 €	360 €	375 €
1	135 €	150 €	165 €	180 €	195 €	210 €	225 €	240 €	255 €	270 €	285 €	300 €
2	60 €	75 €	90 €	105 €	120 €	135 €	150 €	165 €	180 €	195 €	210 €	225 €
3	0 €	0 €	15 €	30 €	45 €	60 €	75 €	90 €	105 €	120 €	135 €	150 €
4	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	15 €	30 €	45 €	60 €	75 €
5	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €